

**Interpellation écrite du 23 novembre 2016 de MM. Sylvain Thévoz et Morten Gisselbaek: «Dégâts de la LRDBHD: que fait le Conseil administratif?»**

Considérant:

- la vitalité de Genève, de son tissu associatif, des lieux mixtes, créatifs et dynamiques ne rentrant pas dans les petites cases de la loi régissant la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD);
- la menace sur le tissu économique, culturel, sportif que cette nouvelle loi fait peser sur des associations et des citoyens engagés pour faire vivre cette Genève d'entrepreneurs sociaux et culturels,

quels sont le projet et les planifications du Service de la sécurité et de l'espace publics pour garantir leur protection et la pérennité de ces lieux?